

Réponse de Madame la Ministre Roselyne BACHELOT-NARQUIN

à

Monsieur Jean-Pierre KUCHEIDA
Député du Pas-de-Calais
Maire de Liévin

... Il a été indiqué au collectif « les Amis d'Eléonore » que je veillerai particulièrement, lors du réexamen de la loi de bioéthique, au maintien des dispositions actuelles qui réservent l'indication du diagnostic préimplantatoire aux maladies incurables et d'une particulière gravité dont ne fait pas partie la trisomie 21.